

---

# EN POINT DE MIRE

## Principales causes du chômage: le manque de qualification et d'expérience

---

20 février 2017

- Le taux de chômage en Suisse s'établissait à 4,5 pour cent en 2015. Poursuivant le mouvement de baisse amorcé durant les années précédentes, celui des femmes était en recul malgré leur présence accrue sur le marché du travail. Il s'était rapproché de celui des hommes et ne le dépassait plus que de 0,1 point.
- Durant les cinq dernières années, le chômage a fortement augmenté chez les personnes ayant une formation du degré secondaire I. La hausse est marquée en particulier chez les hommes jeunes et chez les hommes avec une formation du degré secondaire I.
- Le taux de chômage des travailleurs âgés reste inférieur à la moyenne. Celui des femmes a toutefois augmenté de 0,5 point depuis 2013, pendant que celui des hommes a fait un bond surprenant de 1,3 point dans le même temps.
- Le profil type du chômeur est le suivant: il s'agit en moyenne d'une personne jeune, d'origine étrangère et plutôt faiblement qualifiée.
- Dans la comparaison entre les régions, le Bassin lémanique et le Tessin présentent des taux de chômage supérieurs à la moyenne.

## INTRODUCTION

Sont considérés comme chômeurs au sens de l'Organisation internationale du travail (OIT) les personnes qui étaient sans emploi durant la semaine de référence de l'enquête, qui avaient cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et qui auraient été immédiatement disponibles pour travailler. L'Office fédéral de la statistique (OFS) publie, sur une base trimestrielle, le taux de chômage en Suisse correspondant à cette définition. Ce faisant, il prend en compte, pour les actifs occupés, les personnes d'au moins 15 ans révolus dans la population résidante permanente et, pour les chômeurs, les personnes âgées de 15 à 74 ans<sup>1</sup>. Ce taux de chômage doit être distingué de celui qui est publié par le Secrétariat d'État à l'économie (Seco), en raison de multiples différences au niveau de leurs sources de données et de leurs méthodes d'enquête (cf. En point de mire «[Il y a taux de chômage et taux de chômage](#)»).

En 2015, sur la base des chiffres de l'OFS, le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF) a voulu savoir, en analysant tant le côté de la demande que celui de l'offre, quelles catégories d'actifs occupés avaient été les plus exposées au risque du chômage entre 1991 et 2013<sup>2</sup>. Une progression du taux de chômage pendant cette période révèle le plus souvent une hausse du chômage structurel. Pendant la période sous revue, les développements technologiques et les effets de la mondialisation ont entraîné d'importantes transformations dans le monde du travail. Celles-ci se traduisent, pour les entreprises, par des besoins accrus en qualifications et aptitudes particulières. L'étude parvient aussi à la conclusion que la hausse du chômage trouve son origine principalement du côté de la demande.

Selon l'étude, les personnes les plus exposées au risque du chômage sont plutôt jeunes, faiblement qualifiées, de sexe masculin et vivent dans la Suisse du Nord-Ouest, en Suisse orientale, en Suisse centrale et dans l'Espace Mittelland. Les résultats de l'étude du KOF étonnent parfois et ne coïncident pas toujours avec les conclusions que l'on pourrait tirer en se fondant sur le seul taux de chômage. Ils seront intégrés dans la mesure du possible dans les analyses ci-après, car ils apportent un éclairage supplémentaire sur la situation de l'emploi des catégories de personnes examinées.

La présente publication analyse le taux de chômage en Suisse par catégories sociodémographiques et par grandes régions. Cette perspective offre une image nuancée des possibles domaines d'action de la politique et de l'économie. L'analyse montre pour quels groupes de personnes et dans quelles régions le taux de chômage a augmenté ou diminué durant les dix années précédentes et où réside par conséquent un potentiel de main-d'œuvre indigène. Ce faisant, elle pose la question de savoir si et, le cas échéant, comment ces personnes pourraient être à nouveau intégrées dans le marché du travail grâce à des mesures d'incitation ciblées.

## LE CHÔMAGE SELON LE SEXE

Selon l'OFS, le taux de chômage en Suisse chez les 15 ans et plus s'établissait à 4,5 pour cent en 2015 (cf. [Tableau 1](#)). S'il n'a que peu augmenté en dix ans, il évolue toujours à un niveau plus élevé qu'il y a 20 ans. En 2015, le taux de chômage des femmes, de 4,6 pour cent, ne dépassait que de 0,1 point celui des hommes. Au cours des dix dernières années, ces deux taux n'ont cessé de se rapprocher. En 2005, le taux de chômage des femmes dépassait encore de 1,2 point celui des hommes (cf. [Figure 1](#)).

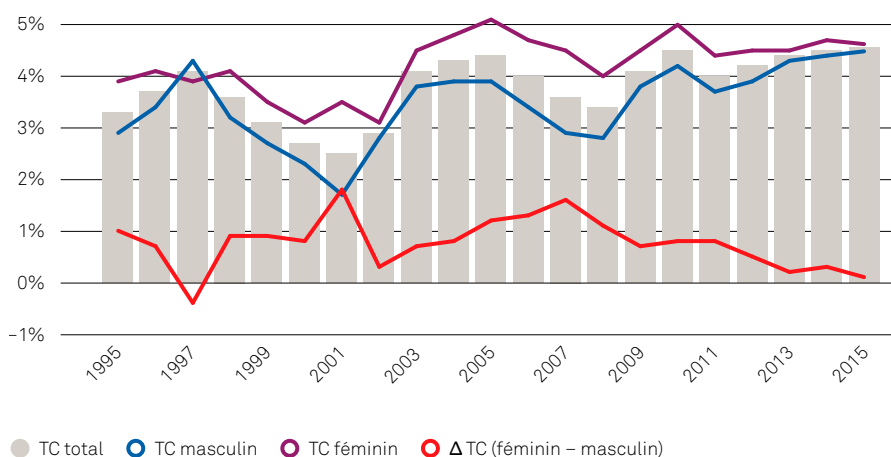
**Le taux de chômage en Suisse a peu augmenté en dix ans.**

1 On trouvera une définition des actifs occupés et des chômeurs à l'adresse <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/integration-marche-travail/tertiaire-hautes-ecoles/erwerbslosenquote-ilo.html>

2 Bolli, T., Breier, C., Renold, U. et Siegenthaler, M. (2015). «Für wen erhöhte sich das Risiko in der Schweiz, erwerbslos zu werden?». Étude KOF n 65, juillet 2015: <http://ecollection.library.ethz.ch/view/eth:49558>.

Figure 1

### ÉVOLUTION DES TAUX DE CHÔMAGE FÉMININ ET MASCULIN DE 1995 À 2015



Source: OFS

**Si les taux de chômage de femmes de plus en plus qualifiées ont diminué, c'est aussi grâce aux nombreux emplois à temps partiel créés par les employeurs.**

Si l'on examine les taux de chômage féminin et masculin selon la nationalité, la formation et l'âge (cf. Figure 2), on constate que le taux de chômage des femmes demeure plus élevé que celui des hommes pour la plupart des critères sélectionnés. La raison principale de cet écart s'explique par le nombre toujours insuffisant de structures d'accueil extrafamilial pour mener de front vie de famille et carrière professionnelle. Le taux de chômage des femmes a néanmoins reculé au cours des années passées, toutes catégories sociodémographiques confondues, alors que leur taux de participation sur le marché du travail s'est sensiblement accru. Le recul du chômage féminin s'explique d'abord par l'amélioration constante du niveau de qualification des femmes, grâce auquel elles peuvent répondre à la demande accrue des entreprises en personnel disposant de qualifications et d'aptitudes pointues. L'élévation du niveau de formation des femmes rend plus coûteuse l'absence de la vie active, par exemple pour des raisons familiales<sup>3</sup>. Grâce aussi à des structures d'accueil extrafamilial de plus en plus nombreuses et de plus en plus avantageuses, il devient toujours plus intéressant de rester dans la vie active. En outre, les femmes qui ont toujours travaillé à des taux d'occupation élevés possèdent un profil idéal pour occuper des postes à responsabilité. Si le taux de chômage féminin a diminué, c'est aussi grâce aux nombreux emplois à temps partiel créés par les employeurs et qui permettent de garder un pied dans la vie active pendant les années consacrées à l'éducation des enfants. Enfin, il faut relever aussi que les femmes travaillent plus souvent que les hommes dans le secteur en plein essor des services.

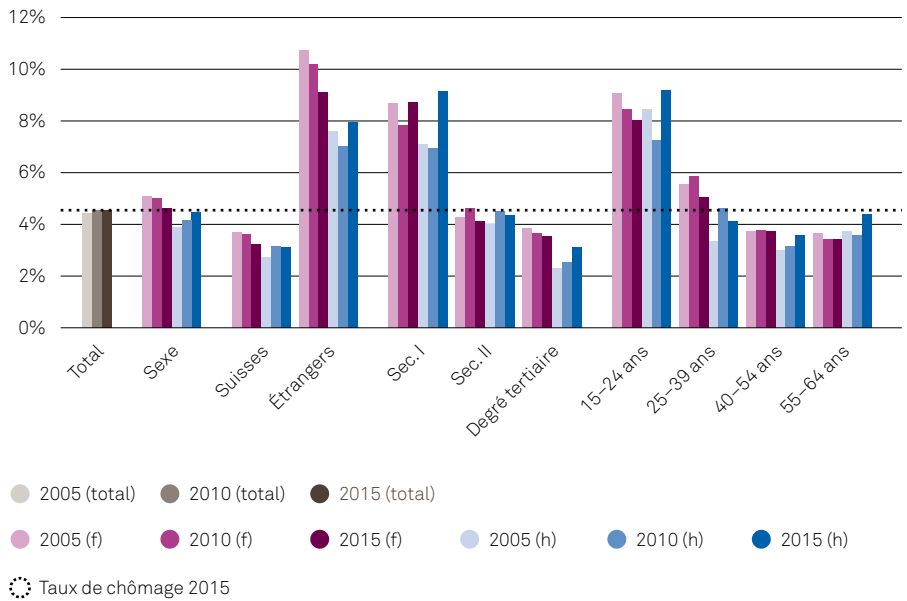
### LE CHÔMAGE SELON L'ÂGE ET LA FORMATION

Si le chômage en Suisse frappe plus souvent les 15 à 24 ans que les autres classes d'âge, la Suisse affiche néanmoins le taux de chômage des jeunes le plus bas de tous les pays de l'OCDE après le Japon et l'Allemagne (cf. En point de mire «[Le chômage en comparaison internationale](#)»). La forte hausse du taux de chômage masculin dans cette classe d'âge depuis 2010 interroge malgré tout: jusqu'en 2015, le taux y a grimpé de près de 2 points. Les jeunes adultes ont souvent des emplois plus instables que leurs aînés, ce qui peut jouer en leur défaveur en périodes économiques difficiles. Inversement, quand la situation économique s'améliore, le taux de chômage des jeunes recule plus fortement que dans les autres classes d'âge.

<sup>3</sup> Le coût résultant d'une absence de la vie active est appelé coût d'opportunité et correspond à la perte de revenu provoqué par cette absence.

Figure 2

### TAUX DE CHÔMAGE FÉMININ ET MASCULIN, SELON LA NATIONALITÉ, LA FORMATION ET L'ÂGE, DE 2005 À 2015



Source: OFS

**Avec l'avènement du numérique, la demande en personnel bien formé augmentera.**

On observe également une forte hausse du taux de chômage chez les hommes ayant une formation du degré secondaire I. Si l'on considère ce critère, le taux de chômage des hommes est, comme pour les jeunes, plus élevé que celui des femmes. C'était encore le contraire il y a cinq ans. Ce constat est corroboré par les auteurs de l'étude KOF, qui relèvent que les hommes jeunes avec un bas niveau de formation sont plus exposés au risque du chômage. Avec l'avènement du numérique, la demande en personnel bien formé augmentera. Le taux de chômage élevé des personnes ayant une formation du degré secondaire I met donc aussi en exergue la concurrence accrue qui se joue autour des emplois requérant un faible niveau de qualification. On sait aussi que les personnes peu qualifiées prennent plus difficilement pied sur le marché du travail quand l'économie va mal et qu'elles sont plus souvent victimes des restructurations. Il sera donc toujours plus important pour ces personnes de continuer à se former et de viser des diplômes sanctionnant des niveaux de formation plus élevés.

Le taux de chômage actuellement supérieur à la moyenne des personnes ayant achevé une formation du degré secondaire I étonne néanmoins. En août 2016, en effet, la Suisse comptait encore quelque 10'000 places d'apprentissage à repourvoir. Il existerait donc pour les diplômés du degré secondaire I des possibilités pour entrer sur le marché du travail. Ce qui amène à se demander d'une part si ceux qui n'ont pas d'emploi ont les compétences scolaires fondamentales nécessaires pour commencer un apprentissage et, d'autre part, si les incitations à entamer un apprentissage sont encore suffisamment grandes.

Autre constat inattendu: la progression du taux de chômage de 0,8 point en dix ans chez les hommes diplômés du degré tertiaire. En 2008, pourtant, ce taux était tombé à 1,6 pour cent. Depuis 2011, il augmente de manière presque linéaire. Dans le même temps, le taux de chômage des femmes a diminué de 0,5 point et se maintient depuis 2012 à un niveau de plus ou moins 3,5 pour cent. Compte tenu notamment de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en Suisse, la hausse du chômage a de quoi surprendre. Chez les hommes diplômés du degré tertiaire, elle s'explique en partie par un phénomène d'inadéquation entre l'offre et la demande de travail.

Chez les hommes de 55 à 64 ans, le taux de chômage s'est accru sans discontinuer depuis 2013 de 1,3 point à 4,4 pour cent. En 2008, à son précédent plus bas niveau, il

## **Le taux de chômage des 55 à 64 ans demeure inférieur à la moyenne suisse.**

était encore de 2,5 pour cent. Chez les femmes du même âge, la hausse depuis 2013 a été de 0,5 point à 3,4 pour cent. Dans l'ensemble, le taux de chômage dans cette classe d'âge reste néanmoins inférieur à la moyenne suisse (cf. [Tableau 1](#)), et représente même le plus bas taux de chômage dans cette classe d'âge en comparaison des pays voisins. Cette aggravation du chômage chez les hommes s'observe par ailleurs dans d'autres classes d'âge de la population masculine.

Chez les seniors aussi, la hausse du taux de chômage s'explique en grande partie par la demande accrue des entreprises en main-d'œuvre qualifiée. Souvent en effet, les travailleurs âgés ne disposent pas des qualifications requises désormais par les entreprises et sont tendanciellement moins versés dans les nouvelles technologies que les plus jeunes. Mais contrairement à une crainte fréquemment formulée, l'étude KOF ne montre pas qu'ils se trouvent plus souvent ou plus longtemps au chômage. Elle parvient au contraire à la conclusion que les seniors n'ont connu aucune hausse significative du chômage ou du chômage de longue durée entre 1991 et 2013 en dépit d'une présence accrue sur le marché du travail.

### **LE CHÔMAGE SELON LA NATIONALITÉ**

Autre fait frappant: les taux de chômage selon la nationalité présentent de grandes disparités entre eux. En 2015, le taux de chômage des Suisses était inférieur de 5,2 points à celui des étrangers (cf. [Tableau 1](#)). Pour les femmes, l'écart atteignait même près de 6 points. Une analyse plus fine révèle cependant que le fort recul du taux de chômage dans la population féminine étrangère a apporté une contribution essentielle à la diminution globale du taux de chômage des femmes. Dans la population masculine, le taux de chômage des Suisses s'est légèrement replié, tandis que celui des étrangers a progressé de près d'un point en cinq ans. La hausse du chômage masculin pendant cette période a donc été alimentée principalement par l'aggravation du taux de chômage des étrangers.

Autre constat: dans la population étrangère, près d'une personne au chômage sur deux est pendant plus d'un an à la recherche d'un emploi, contre seulement une sur trois chez les Suisses. L'ampleur du chômage dans la population étrangère n'est pas un phénomène nouveau. Il est dû probablement aussi bien à des problèmes de langue et d'intégration sur le marché du travail qu'à une insuffisance de qualification et d'expérience.

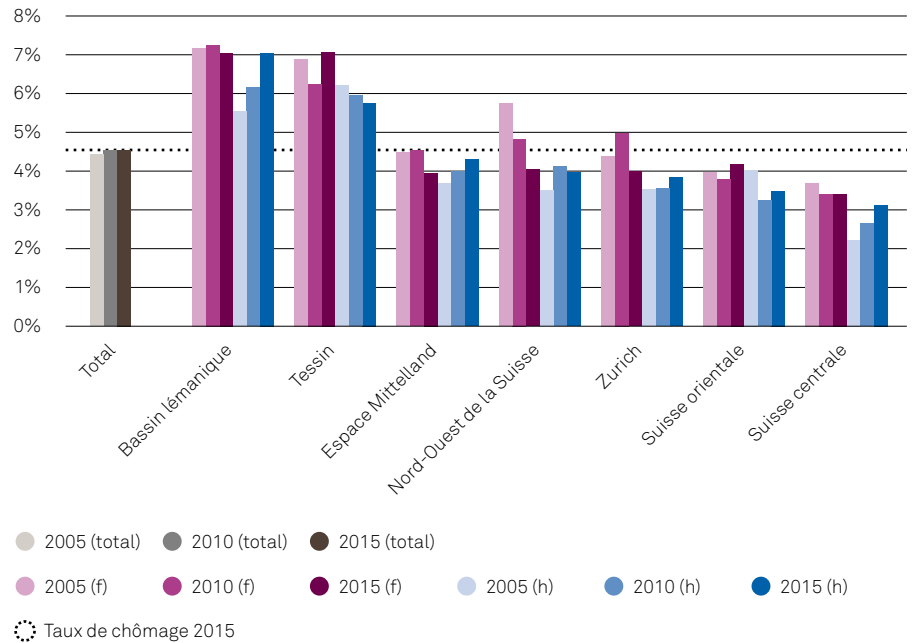
Comme chez les Suisses, on observe dans la population étrangère une tendance à l'égalisation des taux de chômage féminin et masculin, et ce notamment parce que le taux de chômage des femmes a fortement diminué au cours des dernières années. L'écart entre les taux de chômage des hommes et des femmes de nationalité étrangère est encore actuellement de 1,1 point.

## LE CHÔMAGE SELON LES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Dans la comparaison entre régions économiques, le Bassin lémanique et le Tessin affichent les taux de chômage les plus élevés en moyenne, tant chez les femmes que chez les hommes (cf. Figure 3). Ce phénomène, qui n'est pas nouveau, trouve sa cause notamment dans la faiblesse structurelle de ces deux régions économiques. De plus, toutes deux sont fortement tributaires de l'hôtellerie, un secteur qui a souvent enregistré des taux de chômage supérieurs à la moyenne durant ces dernières années.

Figure 3

### TAUX DE CHÔMAGE FÉMININ ET MASCULIN DANS LES SEPT RÉGIONS ÉCONOMIQUES, DE 2005 À 2015



Source: OFS

Dans le Bassin lémanique, les taux de chômage des femmes et des hommes étaient supérieurs de 2,5 points au moins à la moyenne suisse. La situation se présentait de manière similaire au Tessin, où les taux de chômage dépassaient de 2,6 points pour les femmes et de 1,2 point pour les hommes les taux suisses moyens. En 2015, le Tessin et la Suisse orientale étaient les seules deux régions où le chômage des femmes était encore très supérieur à celui des hommes. Dans les autres régions, on constate un rapprochement des taux de chômage féminin et masculin.

Tableau 1

**TAUX DE CHÔMAGE EN SUISSE SELON UNE SÉLECTION DE CRITÈRES**

En %	2005	2010	2015
Total	4,4	4,5	4,5
<b>Sexe</b>			
Femmes	5,1	5,0	4,6
Hommes	3,9	4,2	4,5
<b>Nationalité</b>			
Suisses	3,2	3,4	3,2
Étrangers	8,9	8,3	8,4
<b>Formation</b>			
Sec. I	7,9	7,4	9,0
Sec. II	4,1	4,6	4,2
Tertiaire	2,8	3,0	3,3
<b>Âge</b>			
15 – 24 ans	8,8	7,8	8,6
25 – 39 ans	4,4	5,2	4,6
40 – 54 ans	3,3	3,4	3,7
55 – 64 ans	3,7	3,5	3,9
<b>Grandes régions</b>			
Bassin lémanique	6,3	6,7	7,1
Tessin	6,5	6,1	6,4
Espace Mittelland	4,0	4,0	4,1
Nord-Ouest de la Suisse	4,6	4,5	4,0
Zurich	3,9	4,2	3,9
Suisse orientale	4,0	3,5	3,8
Suisse centrale	2,9	3,0	3,3

Source: OFS

**CONCLUSIONS**

Le taux de chômage suisse moyen ne rend pas suffisamment compte des disparités, parfois grandes, qui existent entre régions ou populations face au chômage. Le présent «En point de mire» analyse les catégories de personnes qui enregistrent des taux de chômage supérieurs ou inférieurs à la moyenne suisse et tente de déterminer les causes possibles à l'origine de ces différences.

Les taux de chômage majoritairement en hausse dans la population masculine frappent en particulier. Ils s'expliquent presque exclusivement par l'aggravation du chômage dans la population masculine d'origine étrangère durant les cinq dernières années. Une évolution en sens contraire apparaît chez les femmes, où les taux de chômage ont tendu vers le bas pratiquement sans exception pendant les dix dernières années. Les femmes de nationalité étrangère ont contribué, bien plus encore que les Suissesses, à la baisse des taux des dernières années.

Selon les critères analysés, le profil type du chômeur est le suivant: il s'agit d'une personne jeune (15 à 24 ans), d'origine étrangère, plutôt faiblement qualifiée (degré secondaire I) et vivant en Suisse latine.

Quelques-unes des caractéristiques ci-dessus s'expliquent par la demande accrue des employeurs en personnel disposant de qualifications et d'aptitudes spécifiques apparues avec l'arrivée des nouvelles technologies. Du côté de l'offre de travail, les

**Il faut présenter aux jeunes des perspectives professionnelles prometteuses et en permettre leur réalisation.**

chômeurs sont en moyenne insuffisamment qualifiés ou expérimentés et ne satisfont donc pas encore, ou de manière insuffisante seulement, aux exigences requises par les employeurs (côté de la demande). La politique a pour tâche d'adopter les mesures et les conditions-cadre nécessaires pour faire coïncider les attentes des employeurs et des employés et supprimer le plus possible l'inadéquation entre l'offre et la demande. Pour cela, différents efforts de la part tant de l'économie que de la politique sont prévus ou déjà en cours. Les cantons sont en train de mettre en place des antennes qui ciblent les jeunes à la recherche d'un emploi pour les accompagner et les soutenir durant leur entrée dans la vie active. De son côté, l'économie a aussi décidé d'agir et fondé l'association «Check Your Chance». Son but est de faciliter, par des programmes spécifiques, l'entrée des jeunes dans la vie active.

Face au chômage qui les guette, les jeunes doivent être sensibilisés de manière accrue à l'utilité à moyen et à long terme d'une solide formation. Il appartient à l'économie et à la politique de présenter aux jeunes des perspectives professionnelles prometteuses et d'en permettre leur réalisation. Il peut s'agir soit de places et de conditions de formation attrayantes, soit de mesures d'accompagnement pour assurer une transition en douceur entre l'école et la vie active. De telles mesures ont toute leur raison d'être compte tenu de la pénurie d'apprentis et de travailleurs qualifiés dont souffrent certaines branches.

S'agissant des travailleurs âgés, on sait que ceux d'entre eux qui perdent leur emploi ont toutes les peines à réintégrer le marché du travail. Il est du devoir des employeurs et des employés d'envisager, de bonne heure si possible, des plans de carrière alternatifs, par exemple des carrières en arc, pour éviter les licenciements. Mais cela suppose ouverture et souplesse à la fois des employeurs et des employés. Faire de ces enjeux des sujets tabous n'aide guère à leur trouver des solutions.

**Simon Wey**

Spécialiste Économie du marché du travail  
[wey@arbeitgeber.ch](mailto:wey@arbeitgeber.ch)



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND  
UNION PATRONALE SUISSE  
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

Avec «En point de mire», l'Union patronale suisse contribue à une meilleure compréhension du marché du travail. Elle y traite de questions actuelles, présente des chiffres et des faits et les regroupe sous une forme succincte.

Cette série de publications paraît à intervalles irréguliers et est également disponible dans l'appli des employeurs pour les appareils mobiles.

**Impressum**

Éditeur: Union patronale suisse,  
Hegibachstrasse 47, 8032 Zurich  
Rédaction: Daniela Baumann  
Graphisme: dast visual, Daniel Stähli